

REPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE DE LHUIS

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 10 JUILLET 2020 – 20 h00

L'an deux mil vingt, le 10 juillet à vingt heures, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Lhuis, sous la Présidence d'Emmanuel GINET, Maire de Lhuis, dûment convoqués le 3 juillet 2020.

ETAIENT PRESENTS : Mikaël BABOLAT, Laurent BORDEL, Marie-Claire CARTONNET, Christian CONAND, Julien DOMBES, Emmanuel GINET, Florent JARRAFOUX, Jean-Michel LAURENT, Evelyne SUBIT, Céline THEVENOUX, Marie-José TRAINA, Claire TRICHON, Isabelle VAUDRAY, Viviane VAUDRAY.

ABSENTS EXCUSES : Guillaume DUCOLOMB ➔ procuration à Evelyne SUBIT

Marie-José TRAINA a été désignée secrétaire de séance.

I – ELECTIONS SENATORIALES

Les élections sénatoriales auront lieu le 27 septembre 2020 à Bourg-en-Bresse. Trois sièges de sénateurs sont à pourvoir dans l'Ain.

Le Conseil Municipal doit obligatoirement procéder à l'élection de 3 grands électeurs (titulaires) et de 3 suppléants).

Le quorum étant atteint, le conseil municipal passe aux votes.

Titulaires élus : Emmanuel GINET, Marie-José TRAINA, Laurent BORDEL, 14 voix pour

Suppléants élus : Marie-Claire CARTONNET, Guillaume DUCOLOMB, Evelyne SUBIT, 14 voix pour Viviane VAUDRAY, conseillère départementale, est déjà grand électeur.

Isabelle VAUDRAY rejoint la séance à 20h15 et n'a pu prendre part au vote.

II – VALIDATION DES COMPTE-RENDUS

Les compte- rendus des 23 mai, 5 juin et 12 juin sont validés à l'unanimité.

III – FINANCES COMMUNALES

La société CAUCADIS (Relais des Grangeons) est à jour de ses loyers. Suite à la période de confinement, il y a lieu de rembourser une partie des loyers pour un montant total de 348.37 € sur mars et 351.90 € sur avril 2020.

Il restera à facturer l'eau et l'assainissement, et à restituer la caution de 2000 €.

IV – AFFAIRES SCOLAIRES

4-1 Compte rendu du conseil d'école

66 élèves sont inscrits à la rentrée de septembre 2020. L'équipe enseignante ne change pas. Il n'y a pas de suppression de classe cette année. L'école conserve ses 4 classes.

4-2 Application de la loi Blanquer

4 panneaux comportant : le drapeau français et le drapeau européen, la devise de la république ainsi que les paroles de l'hymne national, ont été commandés (pour un total de 76 €) et seront installés dans chaque classe.

4-3 Résultat de l'enquête sur la cantine scolaire

Suite à de multiples remarques au sujet de la qualité des repas livrés par Bourg Traiteur, trois prestataires ont été contactés. Le choix s'est porté sur un prestataire situé à Virignin. Le prix du repas facturé à la commune serait de 4 € et le repas refacturé aux enfants de 5,70 € (1,70 € de participation demandée aux parents pour le temps de garderie avant et après le repas).

La municipalité a ensuite lancé une enquête auprès des parents. Sur 51 familles contactées, 31 ont répondu : 19 familles sont favorables à une augmentation du tarif de la cantine, 9 contre et 3 sans avis.

Au vu de ces résultats, et après en avoir délibéré, le conseil décide à l'unanimité, à compter de la rentrée 2020-2021, de ne pas reconduire le contrat avec Bourg Traiteur, de passer un contrat avec la SAS Repas à Domicile de Virignin, et de porter le prix du repas à 5,70 €.

4-4 Dérogations scolaires : 2 familles ont demandé une dérogation pour inscrire leurs enfants de maternelle à l'école de Montalieu-Vercieu dans l'Isère. Le conseil municipal refuse **catégoriquement** ces 2 dérogations, étant donné l'effectif actuel de l'école.

V – BATIMENTS COMMUNAUX, TERRAINS COMMUNAUX

5-1 Terrain communal

Le Maire a été contacté pour la vente d'un terrain communal de 1100 m², à 55 €, à la Taline. Affaire à suivre.

5-2 Salle polyvalente

Une fuite sur le toit de la salle des fêtes, au niveau de l'entrée, a nécessité l'intervention de la société Attila, pour un montant de 796 €.

5-3 Gendarmerie

L'entreprise Olivier de Saint Benoît est intervenue pour la fermeture de la porte de la gendarmerie.

Le colonel de gendarmerie fait une demande concernant l'isolation du bâtiment administratif, difficile à chauffer.

5-4 Entretien

Différents travaux d'entretien ont été réalisés à la salle des fêtes et dans le bâtiment des associations.

De petits travaux au groupe scolaire seront réalisés, pendant les vacances d'été.

5-5 Aire de jeux

La société Soléus a procédé au contrôle annuel de l'aire de jeux pour enfants.

VI – CCPA

6-1 Représentants de la commune à la CCPA

Le Maire, Emmanuel GINET, a démissionné de son poste de titulaire à la CCPA. Il sera remplacé par Viviane VAUDRAY et Marie-José TRAINA suppléante.

6-2 Report de l'utilisation des sacs jaunes

La CCPA n'ayant pas de prestataire répondant au cahier des charges, elle a décidé de reporter le début de la collecte avec les sacs jaunes au mois de novembre 2020. Néanmoins, la distribution des rouleaux de sacs aux habitants de Lhuis se poursuit, le samedi 18 juillet, le mardi 21 juillet le samedi 1^{er} août, de 9h à 12 h à l'ancienne salle de l'Office de tourisme. **Tant que les bennes de tri sélectif ne sont pas enlevées des différents points de collecte, il ne faut pas utiliser les sacs jaunes.** Un nouveau calendrier sera distribué en temps utile pour les dates de ramassage des sacs jaunes au porte à porte.

VII – AFFAIRES COURANTES

7-1 Vogue 2020

Aucune association locale ne souhaite prendre en charge l'organisation de la vogue du 15 août. Le Maire a reçu les forains qui tiennent à installer leurs stands à Lhuis et sont prêts à assurer l'organisation de la vogue. Il n'y aura pas de buvette, ni de feu d'artifice. Le conseil municipal souhaite plus de renseignements, notamment sur le protocole sanitaire mis en place et plusieurs autres points de sécurité, avant de donner son accord aux forains. Ceux-ci seront de nouveau reçus en mairie avant la décision définitive.

7-2 SDIS

Le SDIS de l'Ain souhaite rencontrer les élus. Fabien CHARLET, Chef de corps du CIS de Lhuis invite les Maires et les adjoints, de Lhuis, Groslée-St-Benoît et Montagnieu, le 12 septembre 2020, pour une présentation de la caserne. Le groupe de travail de la défense incendie de Lhuis sera également présent.

Actuellement le CIS de Lhuis compte 34 pompiers dont 11 femmes. Les 20 jeunes sapeurs-pompiers ont participé à un stage d'une semaine de formation.

Madame Coralie Perrier, présidente des JSP, a fait une demande de subvention. Le conseil vote à l'unanimité une subvention de 200€ pour l'achat d'équipements sportifs.

Emplois d'été : 4 jeunes de Lhuis vont travailler cet été pour la commune, par période de 15 jours chacun. Ils seront affectés au désherbage, à l'arrosage et à différents travaux de peinture (portail du square, fenêtres de l'école)

La séance est levée à 22h15.

Informations Générales

Du 20 juillet au 08 août 2020
la mairie sera uniquement ouverte
mardi matin et vendredi matin
de 9h00 à 12h00
en raison des congés annuels